



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LA COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA APPLAUDIT LA DÉCISION DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR D'INVESTIR DANS LA SANTÉ MENTALE

**CALGARY, AB, 5 mai 2011** – La Commission de la santé mentale du Canada applaudit les provinces du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador qui ont affirmé récemment l'importance qu'elles accordent à la santé mentale. « Je me réjouis des engagements annoncés par ces provinces, a déclaré Louise Bradley, présidente et directrice générale de la Commission, qui font écho aux importantes mesures qu'elles ont entreprises pour transformer la façon d'aborder la santé mentale. »

Le Nouveau-Brunswick a déposé un plan d'action en matière de santé mentale qui prévoit offrir à tous ses citoyens la possibilité de profiter du meilleur état de santé mentale et de bien-être. Ce plan propose diverses mesures telles que la formation d'équipes de soins orientés vers le rétablissement dans les collectivités de la province, des formations sur la sécurité culturelle et la promotion des aptitudes mentales et de la résilience développées tôt dans la vie. La Commission a eu l'occasion de siéger au sein du comité consultatif responsable de la stratégie du Nouveau-Brunswick en matière de santé mentale aux côtés de partenaires de cette province. (*Consultez le plan d'action au [www.qnb.ca/0055/pdf/2011/7379%20french.pdf](http://www.qnb.ca/0055/pdf/2011/7379%20french.pdf)*)

Dans son plus récent budget, la province de Terre-Neuve-et-Labrador s'est engagée à verser 8,7 millions de dollars pour financer des projets en santé mentale parmi lesquels figurent une campagne de lutte et de sensibilisation à la stigmatisation, un programme de promotion en ligne de la santé mentale et un autre de soutien par les pairs. Louise Bradley a accepté l'invitation à participer aux discussions du conseil consultatif de la province sur la santé mentale et les toxicomanies relatives à la planification des mesures en santé mentale. « Je me réjouis à la perspective de collaborer avec le conseil sur une base continue », a-t-elle ajouté. (*Consultez le budget détaillé en version anglaise au [www.budget.gov.nl.ca/budget2011/default.htm](http://www.budget.gov.nl.ca/budget2011/default.htm)*)

La Commission conçoit actuellement une stratégie en matière de santé mentale pour le Canada et continue à collaborer directement avec les provinces et les territoires pour en mettre au point les détails. (*Consultez la stratégie de la Commission au [www.mentalhealthcommission.ca/Francais/Pages/Strategieinternationale.aspx](http://www.mentalhealthcommission.ca/Francais/Pages/Strategieinternationale.aspx)*)

*La Commission de la santé mentale du Canada vise à transformer le système de la santé mentale. Sa mission est de collaborer avec des partenaires pour changer l'attitude de la population canadienne à*

*l'égard des problèmes de santé mentale et pour améliorer les services et le soutien. Elle aide les personnes confrontées à un problème de santé mentale à mener une vie productive et enrichissante. La Commission est financée par Santé Canada. Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au [www.commissionsantementale.ca](http://www.commissionsantementale.ca).*

*Les opinions exprimées aux présentes sont celles de la Commission de la santé mentale du Canada. La production de ce document a été rendue possible grâce à la contribution financière de Santé Canada.*

-30-

**Renseignements :**

**Nujma Bond, Communications – CSMC, 403-385-4033**